



1^{er} Grand Prix de La Chassagne

5 et 6 octobre 2024

Golf de La Chassagne

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux **des épreuves fédérales amateurs**
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Conditions de participation

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue,
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs,
- remplir tous les critères sportifs d'inscription,
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur,
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en **2022** ou **2023** attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour licenciés dans une Fédération étrangère reconnue, joindre au bulletin d'inscription une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

Dames : Départs repère IV (bleu) : Par 70 SSS 70.6 Limite d'index de 14.4

Messieurs : Départs repère II (blanc) : Par 70 SSS 69.5 Limite d'index de 11.4

Départage

Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place du classement général de chaque série, sur les trous n° 1, 2, 6 en répétition le cas échéant.

En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs)

Inscriptions

Par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf de La Chassagne 21410, Mâlain

Droits d'engagement

- Adulte : 90€
- Adulte entre 19 et 24 ans : 65€
- - 18 ans : 50€
- Membre du club : 25€
- - 18 ans membre du club : 15€

Clôture des engagements

Le vendredi 20 septembre 2024. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation au jour de la clôture des inscriptions (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) seront retirés de la liste des inscrits.

Champ des joueurs

96 joueurs dont **24** dames et **10 wild cards** maximum.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Amateur, des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs rentrant dans les critères de participation de l'épreuve.

La liste des joueurs retenus sera publiée à J-10.

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 3 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Sous réserve d'être à jour de votre inscription.

Tirage des départs

Lors du 1er tour, le tirage se fait dans l'ordre des blocs 2, puis 1, 3 et 4.

Lors du 2ème tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

Les départs seront consultables sur le panneau officiel au club-house et sur le site internet du golf, **la publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48H00 et au plus tard à midi la veille du premier tour.**

Prix et Remise des Prix

Série Messieurs : les 3 premiers en Brut seront primés.

Série Dames : les 3 premières en Brut seront primées.

Remise des prix, au club-house, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie, suivi d'un cocktail.

Comité de l'épreuve

Il sera composé du Directeur du Golf, d'un représentant de l'Association Sportive et des Arbitres de l'épreuve.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).